

Paris, le 21 novembre 2011



## VAL'HOR FOURNIT UN KIT DE COMMUNICATION AUX ENTREPRISES CERTIFIÉES « PLANTE BLEUE »

**Afin de donner les moyens aux producteurs ayant obtenu la certification « Plante Bleue » de valoriser leur démarche, Val'hor met à leur disposition un kit de communication prêt à l'emploi. Les producteurs certifiés peuvent ainsi utiliser le label « Plante Bleue » pour afficher la qualité environnementale de leurs productions et prouver leur engagement éco-responsable auprès de leurs clients et des consommateurs.**

La certification horticole française « Plante Bleue » est **une marque de fiabilité, de confiance et de visibilité**. Val'hor continue d'encourager les producteurs à s'engager dans la démarche de certification, **validée par un organisme tiers indépendant**, après une phase d'audits de contrôle, sur la base d'un référentiel technique élaboré par les professionnels de la filière.

Seuls les producteurs ayant obtenu ce niveau de certification peuvent en effet utiliser le label « *Certifié Plante Bleue* » qui atteste de **productions respectant des critères sociaux et environnementaux recherchés par les consommateurs et correspondant aux exigences du Grenelle de l'Environnement**.

Val'hor met aujourd'hui à disposition des producteurs certifiés **un kit de communication « Plante Bleue » prêt à l'emploi**. Ce kit, élaboré **en forme de guide**, inclut notamment **un DVD contenant la charte graphique d'utilisation « Plante Bleue » pour leurs permettre de réaliser leurs supports de communication, des bannières Web et des affiches**. Ce guide délivre aussi des idées, des mises en situation, des exemples de documents promotionnels : signalétique, affiches, flyers, panneaux, adhésifs, étiquettes, ainsi que **deux vitrophanies prêtes à être affichées**.

Ces éléments de promotion de « Plante Bleue », que Val'hor met à la disposition des entreprises certifiées, **authentifient visuellement une production éco-responsable**. Un atout majeur à mettre en avant auprès des clients, distributeurs, particuliers et collectivités, qui en font aujourd'hui un critère de choix décisif.

### A propos de Val'hor :

Depuis 1998, Val'hor est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession nationale de la filière horticole. Elle réunit 50 000 entreprises, réalisant plus de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 150 000 emplois. Elle rassemble les organisations professionnelles des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin.

Val'hor s'est donné pour mission de répondre aux enjeux de l'horticulture ornementale française à travers 3 objectifs principaux : 1) Développer les marchés en renouvelant l'image du végétal auprès des différents publics ; 2) Pérenniser les entreprises en assurant la promotion des métiers de l'horticulture ; 3) Anticiper les besoins en investissant dans la recherche-développement.

<http://www.valhor.com>

### Contact presse :

Laure Morandeu – Gulfstream Communication

Mail : [lmorandeu@gs-com.fr](mailto:lmorandeu@gs-com.fr)

Tél. : 02 72 64 72 15

